

dans l'élite de la population catholique de langue française de la province de Québec. On remarquait parmi eux plusieurs sommités dans le clergé dans les professions libérales, dans le commerce, dans l'industrie, etc.

Dans l'esprit de Mgr Fabre, cette nouvelle association était appelée à jouer un rôle important dans le pays et à rendre des services inappréciables à l'élément français catholique.

A cette époque, quelques sociétés de langue anglaise des plus importantes du Haut-Canada et des Etats-Unis fonctionnant, sur le principe centralisateur et fédératif, exerçaient dans la province de Québec, une action telle que l'existence de nos sociétés nationales en était menacée. C'est pourquoi Mgr Fabre, faisant appel à des hommes comme le docteur Théodule Cypriot, MM. Hormidas Laporte et L. A. Lavallée, C.R., Siméon Beaudin, C.R., MM. Alfred St-Cyr, J.S. Contant et A. C. Décaré, N.P., leur demanda de sacrifier quelque peu de leur temps pour organiser et donner aux catholiques de langue française une société établie sur des bases financières modernes et sur le système fédératif, afin de pouvoir faire compétition avec avantage à ces sociétés étrangères qui, pour la plupart, n'étaient pas imbuës de l'esprit patriotique, national et religieux qui doit présider à la fondation et à la direction de nos institutions et dont un certain nombre pouvaient même devenir dangereuses pour les Canadiens au double point de vue de la conservation de la langue et du maintien de la foi.

Ces patriotes distingués se rendirent immédiatement à la demande du vénérable Archevêque de Montréal, et au mois de décembre 1892, ils jetaient les bases de l'Alliance Nationale.

Le premier travail fut celui du recrutement des fondateurs, choisis, comme nous l'avons dit précédemment, dans l'élite de la population française catholique. Le 27 février 1893, le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec sanctionnait la charte spéciale de l'Alliance Nationale, et au mois de mai de la même année, elle commençait ses opérations en organisant ses premiers cercles.

Depuis, son action bienfaisante s'est répandue par tout le pays; elle compte maintenant 26,000 membres, répartis dans 500 cercles établis dans les différentes provinces du Canada et dans l'état du Rhode Island, Etats-Unis. Depuis 22 ans, elle a payé aux bénéficiaires des membres décédés une somme totale de.....\$1,649,602.65

A ses membres qui ont atteint l'âge de 70 ans.....	28,600.00
A ses membres invalides.....	37,450.00
A ses membres malades.....	551,757.74

Soit une somme totale de.....\$2,237,410.39

Combien de misères l'Alliance Nationale a prévenues et combien de soulagement elle a accordé aux nôtres en veillant sur nos compatriotes ces sommes considérables! Nul ne peut le dire. Il est à présumer qu'un bon nombre de ceux qui ont touché ces bénéfices se seraient trouvés dans une situation précaire et même dans la nécessité, s'ils n'avaient eu, pour les secourir, les économies qu'ils avaient placées dans l'Alliance Nationale.

Tout en accordant une aussi grande somme de secours, cette Société a pu accumuler dans ses coffres une somme totale de \$2,277,872.08, répartie comme suit:

Caisse de dotation.....	\$1,847,713.08
Caisse des malades.....	430,159.00

Le capital considérable qu'elle a ainsi accumulé, tout en faisant honneur à ses obligations courantes, la constitue l'une des institutions du genre les

plus solides au point de vue financier, et la met en mesure de rencontrer intégralement, dans l'avenir, les obligations qu'elle a contractées.

Sa marche progressive est sans précédent dans l'histoire de la mutualité, et elle fait aujourd'hui l'orgueil, non seulement de ses fondateurs et de ses officiers et membres, mais aussi de toute la population catholique de langue française. Son succès démontre ce que peuvent faire les nôtres quand ils savent s'unir et s'accorder mutuellement la confiance indispensable pour mener à bonne fin une entreprise de cette importance. Bien rares, en effet, sont les sociétés similaires dans lesquelles il existe une harmonie et une entente aussi parfaites que dans l'Alliance Nationale. Ses officiers, toujours courtois et remplis d'urbanité, n'ont pas cessé de posséder l'amitié et la sympathie des sociétaires, tout en faisant observer religieusement et fermement la loi et les règlements.

Il nous fait donc plaisir de citer l'Alliance Nationale comme exemple à nos compatriotes. Que d'œuvres nous pourrions accomplir et jusqu'à quel point nous pourrions accroître nos forces et nos moyens d'action, si nos compatriotes comprenaient mieux l'importance qu'il y a pour eux de toujours donner la préférence à nos institutions nationales.

L'Alliance Nationale joue un rôle grand et noble et elle nous rend d'immenses services à plusieurs points de vue. Si l'exemple de ceux des nôtres qui se sont enrôlés dans cette Société était généralement suivi, que d'institutions recueillant la petite économie pour la faire fructifier, pourraient être organisées, et, par ce moyen, contribueraient à rendre notre nationalité plus puissante et plus influente au point de vue économique!

En nous créant des institutions du genre de l'Alliance Nationale et en les encourageant, nous enrichissons notre élément, et il en découle des bénéfices considérables pour nos compatriotes, tant comme groupe que comme individus. Nous en avons un exemple frappant dans l'Alliance Nationale.

Ses administrateurs ont bien compris leur rôle, et c'est pour cela qu'en attendant que la Société ait besoin du capital accumulé pour payer les bénéfices promis, elle prête ce capital à nos fabricants, à nos commissions scolaires, à nos municipalités, et même à des particuliers sur des garanties hypothécaires. Elle participe, par ce moyen, à l'organisation des paroisses françaises catholiques en fournissant l'argent nécessaire pour la construction des églises; par ses prêts aux commissions scolaires, elle facilite la construction de nos maisons d'éducation, coopérant par là à la propagation de l'instruction chez le peuple; par ses prêts hypothécaires, elle procure à un nombre considérable de ses membres les moyens d'acquiescence de la propriété; un bon nombre des nôtres, simples ouvriers hier, sont devenus aujourd'hui, des industriels prospères, parce qu'ils ont trouvé dans l'Alliance Nationale l'aide efficace dont ils avaient besoin pour faire fructifier leurs premières économies.

Elle a donc contribué à améliorer la situation financière de nos nationaux, tant dans le domaine privé que dans le domaine public, et, tout en répandant ses innombrables bienfaits chez nos compatriotes, elle s'est elle-même enrichie, au point qu'elle est devenue l'une de nos institutions financières les plus importantes.

L'épargne qu'elle a recueillie mensuellement a été capitalisée de la manière la plus pratique possible, et cette petite économie canadienne, conservée dans notre province, a contribué à enrichir le pays. De plus, l'existence et les

succès de cette institution portant un nom essentiellement français et possédant des millions, ont contribué à augmenter l'influence des nôtres dans le monde des affaires. Les nations les plus fortes et les plus prospères sont celles qui possèdent les institutions les plus puissantes, car ce sont ces institutions qui inspirent la confiance dans les nations et même dans les individus qui appartiennent aux races qui ont le talent de se doter de semblables institutions.

L'Alliance Nationale est peut-être la société de bienfaisance la plus perfectionnée du continent américain si nous l'examinons quelque peu au point de vue des bénéfices qu'elle offre à ses membres.

Elle assure la vie pour des montants variant de \$500, \$1000, \$2000 et \$3000. Elle a trois classes de certificats. Les deux premières comportent de très grands avantages puisque, en cas d'invalidité, les membres cessent de payer leurs contributions, et retirent immédiatement une somme égale à 50 p.c. du certificat dont ils sont porteurs, l'autre partie étant payable à leurs bénéficiaires ou héritiers aux conditions spécifiées dans les statuts. Les membres porteurs de certificats Classe A qui atteignent l'âge de 60 ans, cessent de payer leurs contributions, et ils reçoivent, pendant 10 ans, une pension annuelle d'un dixième du montant de leurs certificats; il en est de même pour les membres porteurs de certificats Classe B, lorsqu'ils ont atteint l'âge de 70 ans. Les membres porteurs de certificats Classe A et Classe B ont aussi le privilège d'emprunter, sur leur certificat, une somme égale à 50 p.c. des contributions payées pour l'assurance-vie, lorsqu'ils ont un stage d'au moins 10 ans dans la Société.

Tous les membres ont le privilège de réclamer des certificats acquittés après 10 ans de sociétariat, si, par des circonstances malheureuses, ils se trouvent dans l'impossibilité de continuer le paiement de leurs contributions.

La caisse des malades est facultative, et ceux qui s'y inscrivent ont le droit de recevoir des bénéfices en maladie de \$5.00 par semaine, pendant 20 semaines, par année de calendrier; les membres ont aussi le privilège de s'inscrire en double, c'est-à-dire qu'en payant double contribution, ils reçoivent \$10.00 par semaine.

Depuis quatre ans, l'Alliance Nationale admet les femmes; les conventionnels de 1912, presque à l'unanimité, ont compris que l'assurance que la femme devenait nécessaire, et qu'en l'admettant, ils auraient une auxiliaire puissante pour répandre l'idée de la mutualité française catholique dans le sein même des familles.

L'administration de l'Alliance Nationale est des plus parfaites et des plus expéditives. Dans cette société progressive, on a compris que pour qu'il y ait équité et que justice soit rendue à tous, il faut que la question financière, c'est-à-dire l'administration des capitaux, soit entourée de toute la prudence possible en même temps que de la plus parfaite sécurité, ce qui est absolument indispensable aux institutions financières possédant des capitaux considérables.

Dans ses différentes conventions, l'Alliance Nationale a toujours su se donner des Officiers généreux, probes et compétents. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste des membres du Bureau Exécutif pour juger de la valeur de sa direction. Ses officiers de cercle sont toujours choisis avec le plus grand soin possible, et, dans chaque endroit où elle est établie, nous remarquons généralement comme officiers de l'Alliance Nationale les hommes les plus probes et les plus influents de la localité.